



ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE VIEUX COLOMBIER

L'Association Sportive du Vieux Colombier (affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire) permet à tous les élèves volontaires, quel que soit leur niveau, de participer à de multiples activités sportives, d'y prendre plaisir et de goûter à la compétition.

Les séances ont lieu le **mercredi après-midi, de 13h30 à 16h15** le plus souvent, et sont encadrées par les professeurs EPS du collège. Des créneaux d'entraînement pourront être proposés le midi en semaine entre 12h00 et 12h45 selon les disponibilités du nouveau gymnase. Des rencontres sont organisées avec les autres collèges du secteur, en car ou en bus, accompagné par les professeurs d'EPS du collège. Cf voir **le planning et horaires des rencontres annuelles de l'année sur e-lyco** : <http://clg.vieuxcolombier.sarthe.e-lyco.fr>

CALENDRIER ANNUEL PRÉVISIONNEL : un calendrier précis sera distribué mi-septembre

| | | | | | |
|-----------------------------------|---------------------------|-------------|-------|-----------|-----------|
| <u>1^{er} semestre :</u> | Handball | Basket/Foot | Cross | Ultimate | |
| <u>2^{ème} semestre :</u> | Finales sports collectifs | Athlétisme | Rugby | Badminton | Plein air |

Il est rappelé aux parents d'élèves participants à l'AS que :

- Les licenciés sont sous la responsabilité des professeurs pendant la période horaire indiquée sur les affiches (hall du collège) et sur le site e-lyco. ***Ils restent sous la responsabilité des parents pendant le trajet domicile – collège (aller et retour) et avant ou après les horaires affichés.***
- Les élèves peuvent manger au collège le mercredi midi en apportant un repas froid ou un repas à réchauffer
- En cas d'absence, si possible prévenir les enseignants en début de semaine
- Les élèves licenciés à l'AS s'engagent à avoir une attitude irréprochable envers toutes les personnes rencontrées (professeurs, élèves, gardiens,...) et à respecter les installations sportives et le matériel mis à disposition.
- Les élèves doivent se tenir informés des horaires soit, en consultant le panneau AS se trouvant dans le hall, soit en consultant **le site du collège « onglet UNSS »**
- La licence UNSS prise par l'AS du collège inclus une assurance Maif. Si besoin souscrire en plus à une assurance corporel Maif + (voir sur le site As e-lyco)



Vous avez la possibilité d'adhérer en ligne à l'association sportive via le site helloasso en flashant le code QR ci joint



Au moment du récapitulatif sur le site, veillez à supprimer le montant lié à la contribution au fonctionnement du site HelloAsso. L'adhésion en ligne remplace l'adhésion papier.



Si vous souhaitez maintenir une inscription papier voici la liste des documents à fournir :

- **Fiche d'inscription** remplie et signée par les parents et les élèves
- **Cotisation: 22 euros**

Moyens de paiement : chèque à l'ordre de « AS Collège Vieux Colombier », espèces, chèques collèges pour les 3èmes et bons CAF

FICHE D'INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE LE VIEUX COLOMBIER : COCHER LES CASES CHOISIES

22 EUROS montant de la cotisation pour l'année scolaire 2024 / 2025

Les élèves qui le souhaitent peuvent commander un **TEE SHIRT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE**. Prix : **15 EUROS** (si possible par chèque également à l'ordre de l'Association Sportive du Collège)

Entourer la taille du tee shirt choisi : **S** - **M** - **L** - **XL**

Possibilité d'écrire le nom ou surnom dans le dos (en majuscule) :.....

AUTORISATION PARENTALE ET INFORMATIONS PERSONNELLES

Je soussigné, responsable légal de l'élève (nom, prénom)..... né(e) leen classe de
Adresse Commune
Tel portable père :Tel portable mère :
Tel travail père :Tel travail mère :
Adresse mail :
Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Cocher les cases :

- J'autorise mon enfant à participer aux activités de l'AS
- J'ai bien pris connaissance que mon enfant est sous la responsabilité des professeurs pendant la période horaire indiquée sur les affiches (site du collège et hall du collège). Mon enfant reste sous ma responsabilité pendant le trajet domicile – collège (aller et retour) et avant ou après les horaires affichés.
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'Association Sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités proposées par l'AS (à voir sur le site du collège)
- J'autorise les professeurs accompagnateurs à prendre, sur avis médical, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (soins, hospitalisation, interventions, etc).

Avez vous une carte **SETRAM** : **OUI** **NON**

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">AUTORISATION DE PRISE DE VUE</p> <p>Je soussigné (e) (père, mère, représentant légal) autorise <input type="checkbox"/> n'autorise pas <input type="checkbox"/> le collège Vieux Colombier à effectuer des prises de vue de ma fille/mon filsdans le cadre des entraînements ou des rencontres UNSS et à les utiliser à des fins uniquement pédagogiques ou de promotions des sportifs ou de l'AS sur le site.</p> |
|--|

Fait à :

Signature du ou des responsable(s)